



***Première ligne*, association genevoise de réduction des risques liés
aux drogues cherche**

2 collaborateurs-trices socio sanitaires remplaçants-es

pour le Quai 9, espace d'accueil et de consommation

**qui mène des actions de prévention et de réduction des risques
visant à l'amélioration des conditions sociales et de santé des
usagers de drogues consommant par voie intraveineuse,
par inhalation ou par sniff**

**a) le cadre du travail: la réduction des risques liés à la
consommation des drogues au sein de Première ligne**

b) le poste de collaborateur socio-sanitaire

c) délai et conditions

a) le cadre du travail: la réduction des risques liés à la consommation des drogues au sein de Première ligne

Première ligne a repris en octobre 2004 les actions de prévention auprès des usagers de drogues menée dans le cadre du secteur réduction des risques liés aux drogues du Groupe sida Genève depuis 1991.

Cette association comprend une équipe de travail de plus de quarante collaborateurs-trices. Première ligne gère le Quai 9 – espace d'accueil et de consommation ainsi que le Pôle de valorisation des compétences sociales et professionnelles des usagers, dispositif mis en place en septembre 2010. Première ligne coordonne également "Nuit blanche?", action de réduction des risques liés à la consommation de drogues récréatives et en milieu festif, en partenariat avec d'autres institutions et associations.

Les objectifs généraux de la réduction des risques liés à la consommation des drogues sont de favoriser le maintien du lien social et de lutter contre l'exclusion des usagers de drogues, de favoriser la prévention de maladies transmissibles comme le VIH/sida ou les hépatites, de contribuer au maintien d'un état de santé global satisfaisant en réduisant les risques liés à la consommation de drogues (overdoses, infections...) et de favoriser les démarches vers les institutions actives dans le traitement et les soins.

Le **Quai 9** est un espace d'accueil et de consommation pour les usagers de drogues majeurs créé à fin 2001, ouvert 7 jours sur 7, de 11h à 19h. Il poursuit des objectifs de réduction des risques liés à la consommation de drogues, en mettant notamment à disposition des prestations d'accueil et de socialisation, un espace sécurisé pour faire des injections, inhalations ou sniffs ainsi que des soins de santé primaire. Il comptabilise une centaine de passages par jour, durant les 8 heures d'ouverture.

b) poste de collaborateur socio-sanitaire

En tant que collaborateur-trice socio-sanitaire remplaçant-e, dans le respect de la confidentialité et en accord avec la philosophie de Première ligne, l'employé-e est en charge notamment :

a) Du travail sur le terrain :

- accueillir les personnes fréquentant la structure dans laquelle il travaille, assumer les fonctions propres à son lieu de travail, distribuer le matériel de consommation, les préservatifs et la documentation
- conduire des entretiens à la demande, effectuer les relais médico-sociaux nécessaires
- dispenser informations, messages de prévention des risques liés au sida, aux hépatites et à l'utilisation de psychotropes
- prodiguer des soins de première nécessité
- pratiquer des réanimations cardio-respiratoires et appeler les secours
- tenir le cahier de liaison de l'équipe, tenir des statistiques, mener des enquêtes et évaluer le travail
- veiller au respect des règles de fonctionnement
- participer à d'autres activités de Première ligne au gré des besoins

La personne engagée devra répondre aux exigences suivantes :

- Diplôme en soins infirmiers ou en travail social seraient un atout,
- Expérience et intérêt pour les problématiques drogues, sida, prostitution, précarité, migration, exclusion sociale,
- Facilité de contact, sens du travail en équipe,
- Motivation à travailler dans un contexte de réduction des risques, faire preuve d'une grande disponibilité pour horaire irrégulier (y compris week-ends et jours fériés).

d) délai et conditions

Les collaborateurs-trices remplaçants-es sont appelés uniquement en cas de maladie ou d'accident des collaborateurs-trices en poste fixe.

Les remplacements sont ponctuels et *Première ligne* ne garantit ni un nombre de remplacements annuels, ni un quota d'heure annuel.

Engagement possible **de suite ou à convenir**

Merci de nous faire parvenir vos candidatures avec lettre de motivation, curriculum vitae et certificats de travail d'ici au 30 septembre auprès de Première ligne, Direction, 6 rue de la Pépinière – 1201 Genève.

Renseignements complémentaires auprès de Emmanuel Ducret, responsable et membres de la Direction au 022 748 28 78.